

J'hésite à m'orienter vers le droit.

Par **benoit675**, le **01/11/2013 à 18:28**

Bonjour à tous , je suis actuellement en terminal S ,et j'hésite à faire du droit ou du commerce l'année prochaine.

J'aime négocier , vendre ... mais cependant je n'ai pas d'idée précise de métier à exercer dans ce domaine car je m'y perd un peu avec tous les métiers et formations possibles. Le seul métier qui m'intéressait serait celui de commissaire priseur je pense, il faut donc faire des études de droit (et avoir une licence d'histoire de l'art bien évidemment) , mais comme tout lycéen je n'en ai jamais fait et j'ai peur que cela me déçoive , je me pose alors quelques questions:

Puis-je me réorienter vers le commerce après avoir fait du droit ?

Vais-je être pénalisé car je viens de terminale S par rapport aux étudiants ES ou L qui ont appris à rédiger ?

Une question bête mais est-ce que ça ressemble à l'ECJS au lycée [smile4] ?

Sinon j'avais repéré l'université de Paris Sorbonne-Panthéon qui propose une bi-licence droit-histoire de l'art en 3 ans , cependant j'ai cru comprendre que le nombre de places est limité et que l'admission se fait sur dossier et lettre de motivation (je suis plutôt motivé pour cela je pense qu'il n'y a pas trop de soucis) , est-ce difficile d'y accéder , j'ai actuellement 12-13 de moyenne générale , au bac en première j'ai eu 43 points d'avance .

Si quelqu'un connaît une autre fac qui propose le même programme je veux bien :)

Merci beaucoup [smile3]

Par **Visiteur**, le **01/11/2013 à 19:35**

Salut !

Alors tout d'abord, je tiens à te rassurer: si tu t'aperçois en L1 que tu n'y arrives pas ou que ça ne te plaît pas, il est bien sûr tout à fait possible de se réorienter ailleurs. Bien sûr c'est un peu une année de "perdue", mais quand ça ne plaît pas, il ne vaut peut être mieux pas insister.

Ensuite, au niveau du bac, ça n'a pas d'importance. Personnellement je sors d'un bac ES, et je ne suis pas sûre de savoir mieux rédiger que ceux qui sont sortis de S. La méthode de rédaction des dissertations/commentaire à la fac est totalement différente de ce que l'on voit au lycée: là c'est nettement plus précis et abouti.

Evidemment ça ne ressemble pas vraiment à l'ECJS du lycée, c'est déjà bien plus sérieux on va dire.

En droit, les deux premières années sont relativement générales, et à partir de la L3 tu

commenceras à t'orienter vraiment vers plus du privé ou du public. Enfin tu découvriras cela rapidement, ne t'en fais pas.

Et enfin, concernant la Sorbonne, tu peux être sûr que si tu ne viens pas d'un lycée de l'Académie de Paris (ou peut-être bien aussi Versailles et Créteil, je ne suis pas sûre), la sélection risque d'être bien compliquée et extrêmement sélective pour la simple et bonne raison que, ne nous voilons pas la face, la majorité des étudiants veulent intégrer les universités parisiennes en général. D'ailleurs, à ce titre je trouve qu'il y en a d'aussi bonnes en province mais bon. Là dans ton cas c'est vrai que cette licence serait une très bonne opportunité.

Tes notes semblent correctes, mais peut être pas encore assez. J'ai par exemple une amie dans ma fac qui m'a confié avoir voulu entrer en L1 à la Sorbonne ou Assas (je ne sais plus non plus laquelle) et apparemment, ils faisaient passer un test difficile pour sélectionner les futurs étudiants... Cette amie ne l'avait pas réussi, et c'est tout de même une des meilleures étudiantes de notre promo, à méditer.

J'espère t'avoir un peu éclairé, réfléchis bien. Le droit est un univers passionnant, avec énormément de débouchés mais avec aussi énormément de sélections pour y parvenir, et une bonne dose de chance est bien souhaitable. Bon courage à toi !

Par **pierreg27**, le **05/11/2013 à 20:35**

salut tout d'abord merci de ta réponse qui est très complète.

J'ai cherché un peu sur internet mais j'ai pas trouvé , est-ce qu'il existe des bi-licences droit-commerce (droit et une autre licence en rapport avec le commerce)?

Pour la bi-licence droit-histoire de l'art, j'avais repéré l'université de Paris Sud qui est en relation avec l'école du louvre , il est difficile d'y entrer aussi ?

Merci beaucoup :)

Par **Visiteur**, le **05/11/2013 à 20:55**

Je ne sais pas pour Paris Sud, mais normalement ce sont toutes les universités parisiennes qui sont surcôtées, Paris I et II encore un peu plus que les autres.

En tout cas au minimum, si tu n'as personne chez qui te domicilier sur Paris, tu peux oublier. Je pense que quasi tous les étudiants qui postulent aujourd'hui font comme ça, donc ça ne suffit même plus.

Et sinon pour la bi-licence je ne sais pas du tout, désolée.

Par **droitbosser**, le **06/11/2013 à 07:13**

Je vais contredire Ezoah (désolé) mais pour les filières sélectives les sélections se font sur dossier, aucun rapport avec l'académie.

Je suis en DU a Sceaux avec une personne de Nantes ;) Et oui la licence à Sceaux est bien réputée mais très sélective tes notes en histoire doivent être excellentes pour y accéder à ce que j'ai pu entendre. Je te conseil de faire les porte ouvertes des universités de droit et des écoles commerces pour pouvoir poser tes questions aux professeurs et aux élèves et pour te donner une idée de l'état d'esprit de chacun (c'est super important à mes yeux ;) Dans tout les cas tu n'as rien à perdre à postuler pour ce qui te plait vraiment :)

Par **droitdbosser**, le **06/11/2013 à 07:13**

Je vais contredire Ezoah (désolé) mais pour les filières sélectives les sélections se font sur dossier, aucun rapport avec l'académie. Je suis en DU a Sceaux avec une personne de Nantes ;) Et oui la licence à Sceaux est bien réputée mais très sélective tes notes en histoire doivent être excellentes pour y accéder à ce que j'ai pu entendre. Je te conseil de faire les porte ouvertes des universités de droit et des écoles commerces pour pouvoir poser tes questions aux professeurs et aux élèves et pour te donner une idée de l'état d'esprit de chacun (c'est super important à mes yeux ;) Dans tout les cas tu n'as rien à perdre à postuler pour ce qui te plait vraiment :)

Par **Yn**, le **06/11/2013 à 09:45**

Salut,

Je t'invite à lire ce topic dans lequel le(s) cursus en droit sont détaillés : [lycéen, je souhaite m'inscrire en droit](#)

Venir de S. n'est pas pénalisant, au contraire, le droit est une matière logique (des conditions, des effets ; des principes, des exceptions, etc.) et la rigueur des scientifiques est toujours bienvenue.

J'insiste là-dessus : **le droit n'est pas une matière littéraire**. Les mots ont un sens, si tu dois répéter "prérogatives de puissance publique" toutes les deux phrases, tu le fais.

J'ai fait un bac S, et les nombreux autres scientifiques s'en sortent plutôt bien en droit. Attention, cela n'a aucun rapport avec ta formation, mais le droit n'étant pas la destinée première des scientifiques, ceux qui se retrouvent là-bas sont motivés, donc travailleurs, et multiplient les chances d'obtenir leurs semestres.

Non, le droit ne ressemble pas à l'ECJS du lycée. Tu vas vite comprendre qu'il y a deux types de droit :

- Le droit et la société, proche de la politique, parfois de la philosophie (droit constitutionnel, histoire du droit en L1) dans lequel la réflexion est très diverse
- Le droit technique (le vrai droit, donc [smile4]) avec des principes, des exceptions, des conditions, des effets, des règles techniques et précises (le droit civil des personnes en L1) ;

ce droit étudie des aspects concrets : les règles de la filiation, les règles du mariage, du pacs, plus tard les contrats, les successions, etc.

Surtout, tu vas vite découvrir que le droit nécessite du travail. Le rythme est très soutenu, tu dois rédiger, chaque semaine, deux exercices complets voire trois (un par TD généralement). La formule "demie-prépa" me plaît car elle reflète assez bien la réalité : tu n'as pas à travailler chaque soir pour le lendemain mais d'une semaine sur l'autre.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **pierreg27**, le **06/11/2013** à **21:27**

Merci droitdbosser , je vais peut-être tenter , après tout je n'ai rien à perdre (en géographie au bac en 1ère s j'ai eu 17)

Merci Yn de ton aide, j'ai lu le lien que tu m'as indiqué et j'y vois maintenant un peu plus clair(même si je pense que c'est une fois que je (je n'ai pas pris ma décision finale) commencerais que je me rendrais compte que j'aime ou pas cela.)

Mais n'est ce pas prendre un risque que de m'orienté vers une formation peut-être "trop précise" dès le début , tel que la licence droit-histoire de l'art ?
:)

Par **droitdbosser**, le **07/11/2013** à **07:21**

Je te conseil de rencontrer un commissaire priseur et de voir si le métier est bien comme tu l'imagines ainsi tu pourras être sûr de ton choix. Sache que ce type de bi-licence est un réel atout pour ce métier et dans tout les cas, ces bi-licences te permettent à tout moment d'en abandonner une si ça ne te convient pas ;)

Par **pierreg27**, le **11/11/2013** à **21:03**

Merci. Pour les universités sur Paris (cela me tente bien Sorbonne , université paris Sud 11) ,le nombre de place est-il vraiment très limité ? le travail à fournir est très important (comme une prépa ?) ?

Personne ne connaît une autre (ou plusieurs) université qui proposerait la bi-licence droit-histoire de l'art autre que sur Paris?

Merci beaucoup